Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-EN-07**

Isolation des toitures terrasses et couvertures de pente < 5 %

1. Secteur d'application :

Bâtiment tertiaire : locaux du secteur tertiaire existants réservés à une utilisation professionnelle, de surface totale inférieure à 5 000 m².

2. Dénomination :

Mise en place d'une isolation de résistance thermique R ≥ 2,6 m² K/W en toiture terrasse ou couverture de pente inférieure à 5 %.

3. Conditions pour la délivrance de certificats :

Les isolants ont une certification ACERMI ou des caractéristiques de performance et de qualité équivalentes établies par un mode de preuve légal dans un Etat membre de l'Union européenne ou un Etat partie à l'accord instituant l'Espace économique européen ou en Turquie.

Ils doivent être mis en œuvre selon les DTU séries 40 à 43 et avis techniques.

Mise en place réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle :

35 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac :

MONTANT (en kWh cumac/m² d'isolant)				
Energie de chauffage	Zone climatique	Caractéristique paroi finale		
		2 m² K/W ≤ R < 2,6 m² K/W (uniquement pour des actions engagées avant le 1er janvier 2008)	2,6 m² K/W ≤ R < 3,5 m² K/W	R ≥ 3,5 m² K/W
Electricité	H1	1 100	1 100	2 300
	H2	880	910	1 900
	H3	590	600	1 200
Combustible	H1	1 700	1 760	3 600
	H2	1 400	1 440	3 000
	H3	930	960	2 000

X

SECTEUR D'ACTIVITÉ	FACTEUR THERMIQUE
Bureaux	0,5
Enseignement, commerces, hôtels, restaurants.	0,6
Santé	1,1

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-EQ-01**

Luminaire pour tube fluorescent T5 électronique avec ou sans dispositif de contrôle

1. Secteur d'application :

Bâtiment tertiaire : locaux du secteur tertiaire existants réservés à une utilisation professionnelle.

2. Dénomination :

Installation d'un luminaire équipé de tube(s) fluorescent(s) T5 (diamètre 16 mm) et de ballast(s) électronique(s), associés ou non à un dispositif de contrôle utilisant la détection de présence ou la variation de lumière.

3. Conditions pour la délivrance de certificats :

Sans objet.